

Cruas-Meysse, entre Ardèche et Drôme...

La centrale atomique de Cruas, lieu des luttes des intérimaires du nucléaire !

La centrale de Cruas-Meysse s'étend sur 148 hectares. Elle se situe dans le département de l'Ardèche au bord du Rhône entre Valence (40 km en amont) et Montélimar (15 km en aval). La centrale est située à 35 km au nord du site nucléaire du Tricastin. Accolée à la montagne ardéchoise au pied de la ville de Montélimar et dotée de quatre panaches blancs, EDF y multiplie les signes rassurant pour la population. A cet effet une des tours de refroidissement a été décorée en 1991 d'une fresque murale monumentale sur le thème de l'écologie et quelques éoliennes encadrent la centrale.

Caractéristiques des réacteurs

Cruas-Meysse est constituée de 4 Réacteurs à Eau Pressurisée (REP) adopté d'une technologie américaine, d'une puissance de 900 Mwe chacun, soit un total de 3 600 MW. Elle fait partie des quatre centrales nucléaires de la vallée du Rhône. (avec Bugey, St Alban et Tricastin).

Pour son refroidissement, la centrale utilise l'eau du Rhône et quatre tours aéroréfrigérantes.

La construction a débuté en 1976 et les mises en service ont été réalisées en 1983 et 1984. Cette centrale représente en moyenne 4 à 5 % de la production nationale, soit 40 % des besoins annuels de la région Rhône-Alpes.

LES RISQUES PRÉVISIBLES... ET PAS TOUJOURS PRÉVUS !

1) Vieillesse des installations (voir article Tricastin)

2) Risque sismique (voir article Tricastin)

Quatre secousses, dont deux de magnitude 4,5 sur l'échelle de Richter, se sont produites dans la nuit du 2 au 3 août 2011, dans le sud de l'Ardèche (entre Alès et Montélimar). La zone concernée est située à 18 km à l'ouest du site nucléaire du Tricastin, à environ 21 km au nord-ouest du centre nucléaire de Marcoule et à 30 km au sud-ouest de la centrale nucléaire de Cruas-Meysse.

3) Risque d'inondation ((voir article Tricastin)

Dans son dossier départemental des risques majeurs 2004, la préfecture de la Drôme précise: « *Valence serait atteinte en 16 h 10. Cette onde serait ressentie jusqu'à La Coucourde* » en face de CRUAS.

4) Risque terroriste (voir article Tricastin)

Le 5 décembre 2011 à l'aube, deux militants de Greenpeace s'étaient introduits dans la centrale de Cruas et avaient réussi à rester cachés dans un périmètre de sécurité, près des réacteurs nucléaires, pendant plusieurs heures avant d'être interpellés. Prouvant ainsi que la centrale de Cruas n'était pas à l'abri d'un acte terroriste menée par un groupe déterminé et bien entraîné.

5) Le personnel intérimaire

80 % des ouvriers de la maintenance des centrales nucléaires françaises viennent désormais de la sous-traitance (jusqu'à 8 niveaux !). Concernant Cruas il faut voir le **film de Alain de Hal-leux : RAS Nucléaire, Rien à signaler**. Tourné en février 2008, ou neuf salariés d'une entre-

prise sous-traitance ont entamé une grève de la faim pour sauvegarder leur emploi à la centrale. L'accès au site a été bloqué et de nombreux salariés ont débrayé soutenu par la population.

En juillet 2012 Une **Grève de trois semaines des intérimaires** de l'entreprise Essor (filiale du Groupe Vinci) travaillant sur le site de la Centrale a démontré une nouvelle fois le traitement de la sous traitance dans le nucléaire. Ces salariés ont pris la décision d'arrêter le travail suite à l'avis de la commission des marchés pour le renouvellement au 1er janvier 2013 des contrats de maintenance et logistique sur 4 centrales (Cruas, Blayais, Golfech et Civaux) de scinder en deux, pour le seul site de Cruas, l'actuel marché de logistique confié depuis 5 ans à ESSOR. Comme dans le secteur du nettoyage ou du gardiennage la séparation des marchés sert à isoler le personnel et à casser les structures syndicales. Après trois semaines de grève la direction EDF fait marche arrière.

A Cruas, 26,4 % du personnel permanent est hors statut EDF. Lors des opérations de « tranches », la majorité du personnel présent sur la centrale est également hors statut. Environ 400 entreprises extérieures sont intervenues en 2011 (dossier de presse EDF de février 2012). Comme dans d'autres services publics en butte à la privatisation, le malaise du personnel engendre de graves dysfonctionnements, dont les conséquences peuvent être vertigineuses lorsqu'il s'agit d'énergie atomique.

6) La pollution

Sécheresse, nucléaire et pollution du Rhône : Dans un courrier daté du 11 juillet 2011, en pleine période de sécheresse, Sortir du Nucléaire Drôme-Ardèche alertait la préfecture de la Drôme des dépassements de rejets dans le Rhône des réacteurs de Cruas et Tricastin. En pleine période de baisse des débits du Rhône, (inférieurs aux 500 m³/s que prévoit un arrêté ministériel), les exploitants de ces deux centrales réclamaient des autorisations de rejet... qui leur seront accordées. Et c'est la Camargue qui trinque, comme l'avait notamment démontré la Ccrirad dès l'an 2000 (www.ccrirad.org/actualites/communiques/camargues.html), puis encore en 2003.

Quatre types de rejets de la centrale de Cruas (Source : RAPPORT EDF 2011 SUR LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET LA RADIOPROTECTION DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES DE CRUAS-MEYSSE)

- **Des rejets radioactifs d'effluents liquides** : **Le tritium** est un isotope radioactif de l'hydrogène - **Le carbone 14** est produit par l'activation de l'oxygène contenu dans l'eau du circuit primaire. Il est aussi rejeté par voie atmosphérique sous forme de gaz - **Les iodes radioactifs** proviennent de la fission du combustible nucléaire - **Les autres produits de fission ou produits d'activation** qui sont issus de l'activation neutronique ou de la fission du combustible nucléaire et qui sont émetteurs de rayonnements

- **Des rejets radioactifs d'effluents gazeux** : **les gaz rares** qui proviennent de la fission du combustible nucléaire. Les principaux sont le xénon et le krypton - **Les aérosols**, qui sont de fines poussières sur lesquelles peuvent se fixer des radioéléments.

- **Des rejets de produits chimiques non radioactifs** : Pour les réacteurs en fonctionnement, les rejets chimiques non radioactifs sont issus : des produits de conditionnement utilisés pour garantir l'intégrité des matériels contre la corrosion ; des traitements de l'eau des circuits contre le tartre, la corrosion ou le développement de micro-organismes ; de l'usure normale des matériaux, notamment métalliques tels que le zinc ou le cuivre. A Cruas on trouve : **l'acide borique, la lithine, l'hydrazine** et le chlore rajouté comme désinfectant ; **de sulfates ; de phosphates ; de détergents...**

- **Des accidents** : Cruas est spécialiste dans le domaine. (Source : rapport ASN page CRUAS)
Le 28 janvier 1999, deux évacuations de personnels ont été nécessaires à la suite de dégazages radioactifs. Tritium dans les nappes.

Au début de l'année 2004, des analyses de routine ont détecté la présence de tritium dans les nappes phréatiques situées sous le site.

Le 6 novembre 2012, 27 salariés de deux bâtiments de l'unité de production n°2 (en arrêt-maintenance) sont évacués à 8H10, suite à la détection d'un dégagement gazeux.

En conclusion : La centrale de Cruas comme celle du Tricastin est en plein centre d'une zone à forte densité de population, un accident sur un des réacteurs entrainerait l'évacuation de plusieurs centaines de milliers de personnes ou leur mise en danger si, comme à Fukushima, les autorités décident de ne pas évacuer. Mais sans attendre un accident, la centrale qui atteindra sa date limite de fonctionnement en 2013 et 2014 pollue déjà considérablement le Rhône et son delta et les rejets gazeux sont une menace pour une agriculture (champignons, châtaignes...) particulièrement sensible aux radioéléments. C'est à Cruas que les plus importantes luttes de salariés intérimaires se sont développées. Ils y dénoncent la folie du travail en cascade de sous traitance, le travail sous payés avec une sécurité aléatoire et la perte inévitable de la connaissance professionnelle indispensable dans une telle industrie. La vallée du Rhône à du soleil, de l'eau, du vent et des réseaux citoyens capable de créer des énergies locales et adaptées. Elle n'a pas besoin du nucléaire.

Dominique Malvaud
NPA Drôme Ardèche
SDN Drôme-Ardèche

Pour en savoir plus, et s'associer à la lutte pour la fermeture :
SDN 26/07 <http://www.sdn26-07.org>

La centrale nucléaire de Cruas-Meysse (carte d'identité)

Effectif total EDF : 1227 salariés

Salariés d'entreprises extérieures pendant les arrêts : 300 à 800 suivant le type de maintenance

Salariés permanents d'entreprises locales : 440 salariés tout au long de l'année.

Les entreprises régionales sollicitées sont nombreuses, environ 400 en 2011

Age moyen de l'effectif EDF : 42.1 ans

Nombre d'accidents avec arrêt de travail : 27 Accidents (Données ne concernant que le personnel EDF, pas d'indication sur le personnel intérimaire et sous traitant)

Population environnante (idem Tricastin)

dans un rayon de 10 km : 54 000 habitants

dans un rayon de 100 km : 2 600 000 habitants

dans un rayon de 300 km : 28 400 000 habitants

Décret d'utilité publique 27 février 1978

Construction	Raccordement réseau	Bientôt 30 ans d'activité
Cruas 1 Aout 1978	2 avril 1983	30 ans en avril 2013
Cruas 2 Nov 1978	1 ^{er} aout 1984	30 ans en aout 2015
Cruas 3 Avril 1979	9 avril 1984	30 ans en avril 2014
Cruas 4 Oct 1979	1 ^{er} oct 1984	30 ans en oct 2014

La centrale contribue à la fiscalité locale à hauteur de 61 millions d'euros.